

À TOUS LES MEMBRES COLS BLANCS

**Ville de
Pointe-Claire**

INFO NÉGO N° 5

11 mars 2010

**RENOUVELLEMENT DE LA
CONVENTION COLLECTIVE**

NOS MOYENS D'ACTION UTILES

C'est le lundi 8 mars dernier que s'est tenue la 30^e rencontre de négociation entre notre Syndicat et la Ville de Pointe-Claire. Il y a maintenant plus de 28 mois que les pourparlers sont en cours. Nous vous avons d'ailleurs réunis lors d'assemblées générales afin de faire le point avec vous sur l'état de ces négociations.

Aujourd'hui nous pouvons vous dire que les moyens d'action enclenchés n'ont pas été inutiles. À ce jour, les parties se sont entendues sur 18 clauses de la future convention collective et le climat qui règne actuellement à la table de négociation facilite nos échanges.

On continue

D'autres rencontres figurent à notre calendrier de négociation, soit les 19 et 24 mars ainsi que les 3, 5, 11 et 26 mai prochain. Lors de ces rencontres, outre la question monétaire (salaires, primes, échelle salariale), nous aborderons aussi la bonification du régime de retraite, les demandes en matière de parité pour les salariés à statut précaire (auxiliaires) ainsi que les demandes en matière de conciliation travail famille (incluant les horaires de travail).

La solidarité gage de succès

Étant donné le bilan actuel, nous réitérons l'importance de maintenir votre solidarité en portant fièrement votre macaron. Votre capacité à demeurer solidaires et à le démontrer déterminera l'issue de cette négociation. Affichez votre macaron et demeurez à l'affût de tout mot d'ordre syndical. Forts de votre confiance et de votre soutien, tous ENSEMBLE nous réussiront à conclure un règlement à la hauteur de vos attentes.

Il est plus que temps d'obtenir un règlement négocié tout comme vos collègues du reste de l'île de Montréal ont réussi à le faire.

Solidarité !

